



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 31 JAN 2024
POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES INFORMATIQUES AU PORT AUTONOME
DE KRIBI.**

FINANCEMENT : Budget du Port Autonome de Kribi. Exercice 2024

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour le renouvellement des licences informatiques au PAK.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations du présent marché comprennent le renouvellement des licences informatiques au PAK qui devraient répondre aux spécifications techniques majeures ci-après repris en annexe.

3. DÉLAIS DE LIVRAISON

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture de diverses licences informatiques au PAK est de quatre (04) mois.

4. ALLOTISSEMENT

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. COUT PRÉVISIONNEL

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de deux cent quatorze millions (214 000 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises camerounaises spécialisées dans la fourniture des licences informatiques.

7. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du PAK, exercice 2024.

Tache 5112002 « exploitation et maintenance des applications et logiciels »

Ligne 5112002-634000 « redevance pour brevet, licence, logiciels et droits similaires »

8. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. :



(237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis.

9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200.000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera fournie lors du dépôt des offres à la Division des Marchés du PAK.

10. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au plus tard le 05 MARS 2021 à 12 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Elle portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.....04./AONO/PAK/CIPM/2024 DU 31 JAN 2021 POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES INFORMATIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

11. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de quatre millions deux cent quatre-vingt mille (4 280 000) Francs CFA.

12. RECEVABILITÉ DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.



Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

13. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **05 MARS 2024** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, à Kribi.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES

1.1. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins 07 offres)

2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée

3) Dossier technique

- Non-respect de 5 critères essentiels sur 6 ;
- Non-acceptation des conditions du marché (Spécifications Techniques (ST), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page, non- signés, non-cachetés et non-datés du soumissionnaire à la dernière page) ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques ;
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ou d'un contrat liant le fournisseur au Fabricant ou à un de ses distributeurs agréés ;
- Non-conformité à 100% des spécifications techniques des fournitures
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

4) Dossier financier

- Absence des sous détails des prix unitaires quantifiés.
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

1.2. CRITÈRES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Expérience du soumissionnaire	Oui/Non
2	Capacité financière du soumissionnaire	Oui/Non
3	Méthodologie d'exécution	Oui/Non
4	Service après-vente	Oui/Non
5	Moyens humains	Oui/Non
6	Moyens matériels	Oui/Non



15. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché sera attribué à l'entreprise ayant satisfait à tous les critères éliminatoires et au moins cinq (05) sur les six (06) critères essentiels et présentant l'offre financière la **moins disante**.

16. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, située au rez de chaussée de l'immeuble R+2 sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00, Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm. Site web : www.pak.cm.

Kribi, le 31 JAN 2024

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI
MAITRE D'OUVRAGE**

Ampliations :

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- P/CIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE.



Price Melom